



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'équipement en machines et installations des exploitations françaises en 1967

I. Cismigiu-Raflegeau

Citer ce document / Cite this document :

Cismigiu-Raflegeau I. L'équipement en machines et installations des exploitations françaises en 1967. In: Économie rurale. N°106, 1975. Population et travail agricoles (fin) pp. 10-11;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1975.2354>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1975_num_106_1_2354

Fichier pdf généré le 08/05/2018

L'EQUIPEMENT EN MACHINES ET INSTALLATIONS DES EXPLOITATIONS FRANÇAISES EN 1967 *

par I. CISMIGIU-RAFLEGEAU

Géographe, Chargée de mission au SCEES

L'enquête communautaire de 1967 abordait entre autres thèmes l'équipement des exploitations agricoles françaises en machines automotrices, traînées, portées ou semi-portées par un tracteur ainsi que certaines installations, jugées importantes. Il s'agissait (selon les propres termes des instructions d'enquête) « de caractériser chaque exploitation quant à l'utilisation de ces machines » et, subsidiairement, « d'obtenir des informations sur les parcs des différents matériels ».

Les informations, se référant à une campagne précise, reflètent une situation à un moment donné et, par comparaison avec d'autres enquêtes, permettent de suivre l'évolution dans l'équipement des exploitations.

Disons tout de suite que la qualité de l'équipement d'une exploitation a des liens évidents avec les autres éléments qui caractérisent la structure d'une entreprise agricole. La taille de l'exploitation sera une des corrélations qui viendront immédiatement à l'esprit. Mais on observera aussi que certaines machines ne traduisent pas seulement le besoin de disposer d'un matériel d'un certain type mais aussi un univoque de technicité, c'est-à-dire la recherche d'une meilleure efficacité dans le travail fourni.

LES DONNEES CHIFFREES DISPONIBLES

L'enquête-structure de 1967, répondant aux exigences de la Communauté Européenne, a été réalisée sur un échantillon représentatif des exploitations françaises au 1/5°. Dans cette enquête, les éléments principaux de la structure des exploitations étaient passés en revue : cultures, cheptel, équipement, main-d'œuvre.

La pluralité des objectifs de cette enquête explique les choix inévitables, quel que soit le domaine abordé, afin de ne pas alourdir inconsidérément le questionnaire. C'est ainsi que, pour l'équipement ne faisant donc pas l'objet d'une enquête spécifique, il fallut abandonner certaines questions complémentaires qui, pourtant, n'eussent pas manqué d'intérêt : performances, vétusté du matériel, conditions d'achat (indications sur les prêts, en particulier).

Cette enquête de 1967 a permis de saisir le nombre de machines ou installations effectivement utilisées par l'exploitant pour son exploitation durant les 12 derniers mois précédant le passage de l'enquêteur.

La notion « d'utilisation sur une exploitation », destinée, rappelons-le, à caractériser les besoins en matériel pour une campagne donnée, ne concernait pas seulement les machines en propriété mais également celles auxquelles l'exploitant avait eu recours dans le cadre d'une entraide, d'une appartenance à une CUMA ou de prestations de services rémunérés (entreprises de travaux agricoles).

La manière dont la question était posée permettait d'une part de saisir les données concernant le matériel en propriété et d'autre part de connaître l'origine de la machine empruntée. Aussi le parc connu, dans cette étude, est-il celui des machines possédées par les exploitants et non par la totalité du parc national puisqu'on n'avait pas pu recenser le nombre de machines appartenant aux CUMA et aux Entreprises de Travaux Agricoles. Notons que la difficulté qui aurait pu être posée par le statut juridique du propriétaire (GAEC, Société...) a été contournée par la notion « d'appartenance à l'exploitation ».

Dans cette enquête, la propriété se subdivisait elle-même en propriété au sens strict du terme et copropriété.

L'EXPLOITATION DES DONNEES SUR L'EQUIPEMENT DES EXPLOITATIONS EN 1967

L'enquête avait déjà retenu les machines et installations qui paraissaient importantes. Cependant, il nous a semblé souhaitable de procéder à une seconde sélection en faveur des machines les plus caractéristiques (1) : moissonneuses-batteuses (963.700), corn-pickers et corn-shellers (104.200), ramasseuses-presses (920.500), distributeurs d'engrais (664.000), semoirs mécaniques (601.000), récolteuses de betteraves (46.700), récolteuses de pommes de terre (166.300), appareils de lutte contre les parasites et les mauvaises herbes (659.000), installations de traite mécanique (231.500) et appareils complets d'aspersion (58.500).

Volontairement, les données concernant les tracteurs n'ont pas été reprises puisqu'elles avaient fait l'objet d'une étude détaillée déjà publiée (2).

L'étude sur l'équipement des exploitations se divise en deux parties inégales par leur longueur. La première partie comporte une analyse, inévitablement détaillée, des caractéristiques propres à chacune des machines énumérées plus haut afin de saisir leurs particularités compte tenu des tailles des exploitations (3), de la taille des cultures concernées par l'emploi d'un certain type de machine (ex. : moissonneuses-batteuses et céréales), de la localisation géographique des exploitations (comparaisons régionales et départementales).

La seconde partie de cette étude s'attache à rechercher des indicateurs du niveau d'équipement des exploitations (en mettant l'accent sur le parc en propriété) selon les régions. L'idéal eût été de pouvoir rapprocher les données concernant la propriété du matériel avec des données d'ordre financier : comment l'appropriation du matériel est-elle supportée financièrement par l'exploitant ? Quand et comment l'équipement d'une exploitation devient-il une source non négligeable d'endettement ? Mais, pour les raisons exposées plus haut, on ne pouvait répondre à ce type de préoccupations. Néanmoins, certains chiffres sont significatifs par eux-mêmes : pourcentages selon les régions et selon le type de matériel des propriétaires par rapport à l'ensemble des utilisateurs et des exploitants ; nombre de machines à l'hectare et comparaison de ce nombre avec ceux relatifs aux années 1963 et 1970.

L'IMPORTANCE DE LA PROPRIETE DES MACHINES ET INSTALLATIONS

Si la seconde partie de l'étude est axée plus particulièrement sur la propriété, cela est dû au fait que l'on a observé son importance systématique, quel que soit le type de machine, à partir de 20 hectares de surface agricole utilisée ou de surface de la culture directement concernée :

(1) Les chiffres qui figurent entre parenthèses représentent le nombre d'exploitants ayant utilisé une machine donnée en 1967.

(2) « L'équipement des exploitations agricoles en tracteurs et autres moyens de traction, en 1967 ». Supplément Série Etudes, n° 83, septembre 1971.

(3) Rappelons qu'en 1967, les dépouillements ont été systématiquement faits selon la taille en Surface Agricole Utilisée des exploitations (non seulement Bois et Territoire non agricole exclus, mais également Sols des bâtiments et cours ainsi que Landes et Friches non productives).

(*) Ministère de l'Agriculture, SCEES. Supplément Série Etudes, n° 108, février 1974.

Taille SAU des exploitations (ha)	Distributeurs d'engrais		Semoirs mécaniques		Appareils de lutte	
	Nombre d'utilisateurs (milliers)	% des propriétaires pour chaque classe de taille	Nombre d'utilisateurs (milliers)	% de propriétaires pour chaque classe de taille	Nombre d'utilisateurs (milliers)	% de propriétaires pour chaque classe de taille
moins de 5 ha	39,9	12,3	49,1	8,3	97,5	47,2
de 5 à 20 ha	257,3	57,2	231,1	52,4	268,1	47,2
de 20 à 50 ha	269,4	80,2	231,9	78,7	211,5	49,1
de 50 ha et plus	97,2	91,1	88,9	88,9	81,8	69,2

Moissonneuses-batteuses			Ramasseuses-presses		
Taille en céréales (ha)	Nombre d'utilisateurs (milliers)	% des propriétaires pour chaque classe de taille	Taille en surface fourragère (ha)	Nombre d'utilisateurs (milliers)	% de propriétaires pour chaque classe de taille
moins de 5 ha	538,1	2,4	moins de 5 ha	242,6	9,9
de 5 à 20 ha	332,0	17,7	de 5 à 20 ha	497,4	38,0
de 20 à 50 ha	71,4	58,7	de 20 à 50 ha	155,3	69,8
de 50 ha et plus	22,1	84,0	de 50 ha et plus	25,2	87,6

Ce phénomène traduit l'individualisme de l'exploitant français, son désir de garder la libre disposition de son instrument de travail, sa méfiance quant aux recours à des services extérieurs, et cela quitte, sans doute, à s'endetter peu raisonnablement.

Les nuances que l'on peut apporter à cette constatation générale ne manquent pas d'intérêt.

Les formules le plus souvent retenues par les exploitants qui ne peuvent s'approprier le matériel nécessaire sont d'une part la copropriété et d'autre part le recours à des entreprises de travaux agricoles. Cette dernière formule n'est-elle pas, tout de même, une manière de garder une maîtrise de la machine par le fait de payer le service rendu ?

L'observation de l'utilisation des différents types de machines montre, dans la plupart des cas, une sélection fonction des cultures dominantes pratiquées régionalement. L'appropriation du matériel, sans doute en raison du coût, présente la même orientation : achat de corn-pickers et corn-shellers en Aquitaine, mais adaptation de bec-cueilleurs aux moissonneuses-batteuses dans le Centre. Toutefois, dans les régions où les exploitations réputées mieux structurées

(Région Parisienne, Champagne, Picardie), les indicateurs traduisent un équipement bien développé, quelle que soit la machine considérée.

La proportion des propriétaires apparaît également fonction des traditions (l'entraide étant plus développée à l'Est de la France, Franche-Comté en particulier, et en Bretagne) et fonction de certains impératifs climatiques (climat de type semi-continentale ou de type montagnard ne permettant pas une longue attente pour les moissons).

Il est évident que certains matériels, tels les installations de traite mécanique, supposent un achat individuel et doivent être analysés sous l'angle du niveau d'équipement de l'exploitation.

L'EVOLUTION DE L'EQUIPEMENT DES EXPLOITATIONS

La comparaison avec les années 63 et 70 a pris en considération deux machines, bien caractéristiques : les moissonneuses-batteuses et les ramasseuses-presses. Leur nombre pour 1.000 hectares, soit de céréales (pour les moissonneuses-batteuses, soit de la surface fourragère principale (pour les ramasseuses-presses), traduit une très nette augmentation dans l'appropriation de ces machines pour les différentes régions françaises, de 1963 à 1967. De 1967 à 1970, on observe un ralentissement de la croissance du parc, en particulier dans la Région Parisienne, le Centre et la Picardie. On dirait que ces trois régions arrivent à une certaine saturation et qu'il ne s'agit plus que d'un renouvellement du matériel trop vétuste ou d'une recherche de meilleures performances.

Par ailleurs, nous nous sommes interrogés sur la croissance continue observée dans les régions Nord, Lorraine et Alsace. Une des principales explications nous a été fournie par la moindre puissance des machines constatée généralement dans les achats effectués dans ces dernières régions (confrontation avec les chiffres publiés par le CNEEMA).

CONCLUSION

Le Recensement Général de l'Agriculture de 1970 doit nous permettre de continuer l'observation de l'évolution de l'équipement des exploitations selon le type de machine et selon les régions. De plus, il demeure nécessaire de poursuivre l'étude de l'apport fourni par les tiers (voisins, CUMA, entreprises de travaux agricoles) afin de déceler leur évolution, croissante ou décroissante, durant les années postérieures à 1967, époque à laquelle leur contribution au travail de l'exploitation nous a paru faible.

Résultats pour quelques Régions-Programme, les plus significatifs

Régions-Programme	Moissonneuses-batteuses			Ramasseuses-presses		
	Nombre net de machines pour 1.000 ha de céréales			Nombre net de machines pour 1.000 ha de surfaces fourragères		
	1963	1967	1970	1963	1967	1970
Région Parisienne ..	13	13	12	26	45	47
Champagne ..	11	15	15	18	27	27
Picardie	12	15	16	16	29	32
Centre	10	13	14	11	22	26
Nord	9	13	16	10	25	32
Lorraine	18	24	30	15	23	23
Alsace	15	19	25	14	41	50
Franche-Comté	14	20	24	13	25	27
Bretagne	4	10	11	3	10	12
Poitou-Charentes ..	8	14	15	9	20	24
France entière	8	12	13	9	20	23